

Commune de **Saint-**
Martial de Loulay

PLAN LOCAL D'URBANISME



5d – Annexes sanitaires

	Prescription	Arrêt	Approbation
Élaboration	02/11/02	20/06/14	13/03/15

Le Maire,
Marie-Isabelle HUGON

EAU POTABLE

Le réseau de distribution d'eau potable de la commune est géré par la RESE (Régie d'Exploitation des Services d'Eau de la Charente-Maritime). Saint-Martial de Loulay appartient au réseau de Dampierre sur Boutonne. La commune est alimentée en eau potable par les captages de la Salle - F1 et F2 à Saint-Vaize, les Mottes-F à Dampierre sur Boutonne et la Vallée de l'Escambouille-F à Foncouverte.

Concernant la qualité de l'eau (source : DRASS), on note en 2010 :

- une qualité bactériologique de l'eau distribuée excellente pour l'ensemble des analyses effectuées
- une dureté de l'eau (exprime la concentration en calcium et en magnésium de l'eau) qui s'établissait à 34 °F, soit une moyenne plus importante que la dureté de l'eau idéale (15 et 25°F). Il est considéré que l'eau est donc dure.
- la concentration moyenne en nitrates est de 28 mg/l. Elle demeure acceptable. La valeur maximale mesurée est de 38 mg/l, soit inférieure à la limite de qualité fixée à 50 mg/l.

Les recherches effectuées sur les différentes familles de pesticides montrent des valeurs conformes à l'exigence de qualité (0,1 µg par litre et par substance) ou inférieures au seuil de détection analytique.

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée une fois par semaine par le SMICTOM Vals d'Aunis. Les ordures sont ensuite traitées à l'usine d'incinération de Paillé.

Une collecte des emballages recyclables est effectuée par le SMICTOM Vals d'Aunis tous les quinze jours. Le flux de cette collecte est regroupé au centre de regroupement de Paillé avant d'être évacué vers le centre de tri agréé par le SMICTOM Vals d'Aunis. La commune dispose de containers de tri sélectif qui sont situés dans chacun des bourgs et villages (verre et papier).

ASSAINISSEMENT

Le 19/01/07, le Conseil Municipal de Saint-Martial de Loulay a délibéré pour un assainissement individuel sur l'ensemble de la commune.

La carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome, réalisée dans le cadre de l'étude de zonage d'assainissement, doit donc être prise en compte.

En fonction de la typologie des sols rencontrés, différents dispositifs sont préconisés par le Syndicat des Eaux de Charente-Maritime. La principale distinction est faite entre les sols perméables (sol naturel limoneux ou sableux, roche calcaire fissurée à faible profondeur) et les sols non perméables (sol naturel à dominante argileuse).

Globalement, les sols à Saint-Martial de Loulay sont peu favorables à l'assainissement individuel. Les abords de la Boutonne, le Bourg et les villages des Martins et des Sauzets présentent des typologies de sols peu favorable. Seuls les secteurs proches de la Mairie et à l'Ouest de La Petite Vaillette et de La Grève sont plus favorables. Des systèmes consommateurs d'espaces seront privilégiés pour favoriser l'infiltration des effluents.